

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00622

Numéro SIREN : 347 696 478

Nom ou dénomination : ALTITUDE 2000

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2021 sous le numéro de dépôt 2036

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 300	1 300			383	0,16
Fonds commercial	121 959		121 959	54,53	121 959	50,49
Autres immobilisations incorporelles	12 000	12 000				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	5 300	5 300				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	19 366	17 760	1 606	0,72	1 439	0,60
Autres immobilisations corporelles	181 667	135 336	46 331	20,72	54 490	22,56
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	341 592	171 697	169 896	75,97	178 270	73,80
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	4 908		4 908	2,19	3 367	1,39
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 237		2 237	1,00	2 195	0,91
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 677		2 677	1,20	2 838	1,17
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					2 765	1,14
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 018		7 018	3,14	8 448	3,50
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	407		407	0,18	1 075	0,45
. Autres	496		496	0,22	6 377	2,64
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	35 419		35 419	15,84	35 730	14,79
Charges constatées d'avance	584		584	0,26	491	0,20
TOTAL (II)	53 745		53 745	24,03	63 286	26,20
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	395 337	171 697	223 640	100,00	241 556	100,00

SEC ERIC RUNFOLA

ap. conf. infam
à l'original

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 775)		7 775	7 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		3,48	3,22
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		777	777
Réserves statutaires ou contractuelles		0,35	0,32
Réserves réglementées			
Autres réserves		34 499	34 499
Report à nouveau		15,43	14,28
		61 671	44 944
		27,58	18,61
Résultat de l'exercice		21 272	16 727
		9,51	6,92
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL(I)		125 993	104 722
		56,34	43,35
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		880	7 366
. Découverts, concours bancaires		0,39	3,05
Emprunts et dettes financières diverses		10 041	4 596
. Divers		4,49	1,90
. Associés		11 208	33 408
		5,01	13,83
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 292	46 038
Dettes fiscales et sociales		13,10	19,06
. Personnel		27 464	26 063
. Organismes sociaux		12,28	10,79
. Etat, impôts sur les bénéfices		13 101	13 468
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		5,86	5,58
. Etat, obligations cautionnées		3 050	3 122
. Autres impôts, taxes et assimilés		1,36	1,29
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 470	1 559
Autres dettes		0,66	0,65
Instruments financiers à terme		1 143	1 214
Produits constatés d'avance		0,51	0,50
TOTAL(IV)		97 647	136 834
		43,66	56,65
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)		223 640	241 556
		100,00	100,00

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	583 388		583 388	100,00	581 683	100,00	1 705	0,29	
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets	583 388		583 388	100,00	581 683	100,00	1 705	0,29	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			5 703	0,98	7 013	1,21	-1 310	-18,67	
Autres produits			10 740	1,84	3 328	0,57	7 412	222,72	
Total des produits d'exploitation (I)			599 831	102,82	592 025	101,78	7 806	1,32	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			49 824	8,54	51 726	8,89	-1 902	-3,67	
Variation de stock (marchandises)			-42	-0,00	11	0,00	-53	-481,81	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			211 180	36,20	199 448	34,29	11 732	5,88	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 541	-0,25	879	0,15	-2 420	-275,30	
Autres achats et charges externes			125 930	21,59	124 209	21,35	1 721	1,39	
Impôts, taxes et versements assimilés			6 487	1,11	7 941	1,37	-1 454	-18,30	
Salaires et traitements			138 421	23,73	144 982	24,92	-6 561	-4,52	
Charges sociales			27 347	4,69	22 314	3,84	5 033	22,56	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			16 217	2,78	17 754	3,05	-1 537	-8,65	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			298	0,05	874	0,15	-576	-65,89	
Total des charges d'exploitation (II)			574 120	98,41	570 137	98,02	3 983	0,70	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			25 711	4,41	21 887	3,76	3 824	17,47	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			3 286	0,56	4 666	0,80	-1 380	-29,57	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			3 286	0,56	4 666	0,80	-1 380	-29,57	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 286	-0,55	-4 666	-0,79	1 380	29,58	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			22 426	3,84	17 222	2,96	5 204	30,22	

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	130	0,02	495	0,09	-365	-73,73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	130	0,02	495	0,09	-365	-73,73
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-130	-0,01	-495	-0,08	365	73,74
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 024	0,18			1 024	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	599 831	102,82	592 025	101,78	7 806	1,32
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	578 560	99,17	575 298	98,90	3 262	0,57
RÉSULTAT NET	21 272	3,65	16 727	2,88	4 545	27,17
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier			4 275	0,73	-4 275	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier						

ALTITUDE 2000

S.A.R.L. au capital de 7 774,90 Euros

Siège social : 21 QUAI FRANCOIS MITTERRAND

13600 LA CIOTAT

R.C.S : MARSEILLE 347 696 478

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/03/2020**

Le 16/03/2020,
à 15 heures,

Monsieur Mario CICCOMANCINI, détenant 255 parts sociales,
Monsieur Dominique LUPO, détenant 255 parts sociales,

associés de la société **ALTITUDE 2000**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Dominique LUPO, préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2019, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

LD HC

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 lesquels font apparaître **un bénéfice de 21 271,57 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2019** faisant ressortir **un bénéfice de 21 271,57 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **61 670,59 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **82 942,16 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **82 942,16 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 82 942,16 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

41) MC

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

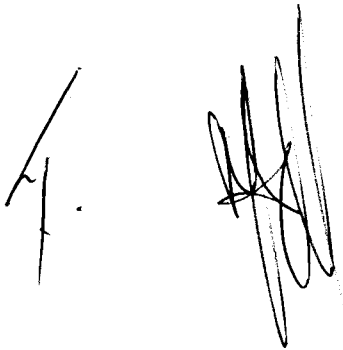
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a simple, stylized mark. The signature on the right is more complex, with multiple loops and a long vertical stroke.